

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-722302

138319

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 012663

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HADDAD Moncef
24/10/81/1986

Date de naissance :

Adresse : Résid. Inane California, Imm. Yousra 21, Appt 12
Casablanca

Tél. : 06.66.15.05.15

Total des frais engagés : #1250,00 Dhs

REVUE DU JOURNAL

Professeur En
Pedopsychiatrie

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age : 7ans

Nature de la maladie :

En cas d'accident précise les causes et circonstances :

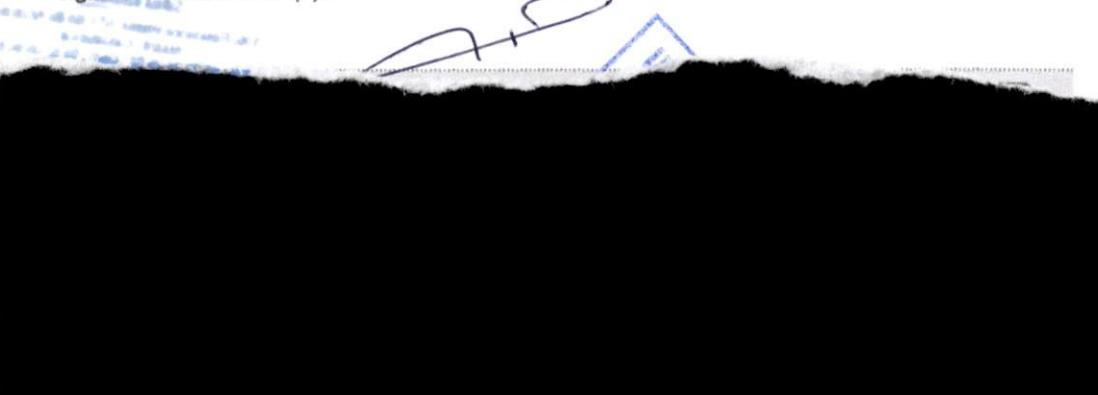
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le bonement des Actes
14/05/2021	CONSEIL	1	Séance	G. BENJELLOUN Professeur Pedopsychiatre

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
23/09/2022	Consultation orthopédique + Bilan orthopédique			2 Soirs	1000 drs	= 1250 drs	

Casablanca, le 14/01/2022

Haddad Rayfa

Blau et Noéope





Le 23/09/2022

Cabinet d'Orthophonie
Salima Bellamine

FACTURE DE LA CONSULTATION ET DU BILAN ORTHOPHONIQUES

Numéro de la facture : 29/2022

Date de réalisation du bilan : 23/09/2022

Nom et prénom : Haddad Rayan

Date de naissance : 31/10/2015

Age : 7 ans à la fin du mois

Ecole : Massignon Bouskoura 2

Prix de la consultation: 250 dhs

Prix du bilan: 1000 dhs

Total: 1250 dhs





Cabinet d'Orthophonie
Salima Bellamine

Compte rendu du bilan

Orthophonique

Date de réalisation du bilan : 23/09/2022

Nom et prénom : Haddad Rayan

Date de naissance : 31/10/2015

Age : 7 ans à la fin du mois

Ecole : Massignon Bouskoura 2

Niveau scolaire : CE1

Rayan nous est adressé pour un bilan orthophonique vu les difficultés scolaires remarquées.

Un bilan des acquisitions scolaires **BELO**, niveau **CE1** et un Bilan du langage oral ont été réalisés et ont montré que :

Quelques éléments de l'anamnese :

Grossesse normale et accouchement par césarienne. Rayan a pleuré et crié à la naissance.

À 40 jours de vie, Rayan a eu une coqueluche qui a nécessité une semaine d'hospitalisation.

Le développement psychomoteur et langagier étaient normaux chez Rayan.

A 18 mois, Rayan est exposé à la télévision.

Sa propreté de jour est acquise vers 2 ans/2 ans et demi.

L'enurésie est encore présente pouvant aller jusqu'à 3 fois par semaine.

À la crèche la prairie, il est gardé en nurserie et y passe la TPS.

Il passe ensuite à Massignon pour sa PS, MS, GS, CP et le CE1 cette année.

Rayan a une sœur ainée Rim, âgée de 9 ans.

199, Résidence Walida, N°3, Bd Bir Anzarane, Maârif - Casablanca

Tél : 05 22 25 25 98 - Gsm : 06 62 06 60 65 - Email : bellamine.salima@gmail.com

RC : 438230 - Patente : 35801842 - IF : 37612692 - ICE: 002311486000066

Pendant la période Covid, Rayan était en grande section.

Au CP, quasi présentiel avec port du masque, il faisait de légères confusions de lettres et de sons.

En classe de CE1, il avait cette capacité à mémoriser un texte, ce qui donnait l'impression qu'il le lisait convenablement. Des confusions relevées étaient de type inversions et ajouts. L'écriture est en miroir

Il a consulté DR Ghislaine Benjelloun qui a posé le diagnostic de TDAH sans hyperactivité. Pas de prise médicamenteuse.

Il est myope sévère d'un œil et moins sévère de l'autre.

Aujourd'hui Rayan est un enfant qui somatise beaucoup, il n'extériorise pas beaucoup ses sentiments d'où les frustrations ressenties.

Rayan a vécu une année difficile où il voyait sa mamie souffrir d'une maladie. Celle-ci habitait chez eux et pendant ce temps elle prenait sa chambre pendant qu'il partageait la chambre avec sa sœur ➔ ceci provoquait des querelles entre les frères (allant des violences verbales aux violences physiques).

Sa relation avec sa sœur est légèrement électrique en raison de pré adolescence à Rim qui est à la base un repère pour son frère (elle peut le rejeter quelques fois mais aussi le réclamer).

Les parents sont très présents et suivent de près l'éducation de leurs enfants (mise en place de punitions positives et d'un tableau de récompenses).

Comportement :

Rayan est un gentil garçon, de bon contact. Il est coopérant et accepte la passation de différentes épreuves.

En relationuelle, l'installation d'un échange verbal et d'une communication se fait facilement. (Au fil des épreuves, Rayan est de plus en plus confiant. C'est un enfant qui a besoin de se sentir en confiance et qui a besoin d'être encouragé).

C'est un enfant qui aime bouger un peu mais accepte sans difficulté le cadre.

Rayan paraît sûr de lui et n'hésite pas à dire clairement qu'il ne connaît pas les réponses : (je ne sais pas).

La discrimination auditive :

La répétition des mots et des non mots laisse paraître une boucle phonologique efficace ainsi que de bonnes capacités articulatoires chez Rayan.

La répétition des mots : (16/16)

La répétition de pseudo-mots : (16/16)

La répétition de logatomes : (20/20)

Compréhension :

Les épreuves de compréhension de phrases témoignent la présence de bonnes capacités de compréhension du langage Oral (17/20).

La compréhension écrite est un petit peu plus moyenne pour son âge. Rayan fait quelques erreurs de lecture, ce qui fausse le sens de la phrase lue. Il a besoin d'une deuxième lecture pour accéder au sens.

La lecture :

La lecture de mots se fait par les deux voies d'assemblage et d'adressage.

La lecture des phonèmes isolés montre de grandes lacunes, Rayan n'a pas encore acquis tous les phonèmes de la langue. : (*ail, ein, eul, on/one, oin, eil, ill/il, ei, ain, io/oi, ion/ino, oi, ouil, g/gn ; p/b*).

- Graphèmes : 25/26
- Syllabes simples : 8/11
- Syllabes complexes : 14/15
- Graphies complexes : 20/33

Nous constatons à travers sa lecture que Rayan fait beaucoup de substitutions, d'omissions et d'inversions. Ceci altère la forme du mot et aura une influence sur l'intelligibilité du mot et au sens des phrases.

La lecture de mots reste insuffisante par rapport à l'âge ; **Nous estimons que Rayan est toujours en phase d'acquisition du mécanisme de lecture**

et donc est en phase de déchiffrage. Cela a pour conséquence, une grande lenteur qui peut s'avérer handicapante durant les épreuves chronométrées.

Par conséquent, l'accès à la voie d'assemblage et à la voie d'adressage s'avère difficile, d'où une mémoire logographique ou photographique des mots assez fragile.

Mots réguliers : 11/12

Mots irréguliers : 7/12

Dans la lecture de texte, on note une lenteur de déchiffrage d'où une lecture hachée et saccadée. Nous relevons les mêmes erreurs mentionnées plus haut. ; substitutions, ajouts, omissions et inversions. (Exemples : nounours → nounour ; ce → c'est ; brisé → prisé).

→ Rayan est toujours en phase de déchiffrage, d'acquisition du mécanisme de lecture.

Le traitement visuo-attentionnel :

Les épreuves de recherche, repérage et de comparaison des séquences montrent des capacités d'attention, de concentration et des stratégies visuelles assez bonnes par rapport à l'âge.

Ses capacités d'attention peuvent s'avérer assez fluctuantes selon sa motivation. Quand l'épreuve l'intéresse, Rayan est plus motivé et donc est plus performant.

- Repérage de cibles : 3/3
- Comparaison de sérielle : 3/3
- Complétion de formes : 5/5
- Figures entremêlées : 13/15
- Test de barrage : 15/17

La conscience phonologique :

Les capacités métaphonologiques de l'enfant sont mesurées par le biais d'épreuves demandant d'identifier et de manipuler de façon intentionnelle les

unités sonores de la langue, comme les rimes, les syllabes, les phonèmes. Elles permettent d'estimer le niveau de conscience phonologique de l'enfant.

Le niveau de conscience phonologique de l'enfant pré-lecteur est ce qui prédit le mieux sa réussite ultérieure en lecture. En effet, l'utilisation de la correspondance entre lettres et sons dans l'identification des mots écrits suppose l'existence d'une capacité à identifier dans la parole les unités phonologiques à mettre en rapport avec les unités visuelles perçues. Un bon niveau de conscience phonologique est donc nécessaire à l'établissement des procédures de conversion de la voie phonologique de lecture/écriture.

Les épreuves de manipulation des mots laissent paraître une **boucle phonologique assez moyenne par rapport à l'âge**. Rayan arrive moyennement à manipuler les différents sons à l'intérieur d'un mot.

- Inversion syllabique : 4/4
- Suppression phonèmes : 4/4
- Inversion phonémique: 2/4
- Rimes : 2/4

Avant la passation des épreuves, Rayan préfère avoir des exemples concrets pour mieux comprendre l'item.

La mémoire :

Les épreuves de mémorisation laissent paraître de bonnes **capacités de mémorisation à court terme**. La **mémoire de travail quant à elle est très moyenne par rapport à l'âge**. Elle doit impérativement être stimulée.

Le temps réalisé dans le traitement de l'information est dans la norme d'un enfant de son âge.

- Empan de chiffre à l'endroit : 4/5
- Empan de chiffre à l'envers : 2/5

Dénomination rapide :

Dans le test de dénomination rapide le sujet doit nommer le plus rapidement possible des séries de cinq images présentées en quatre lignes dans un ordre aléatoire. La dénomination rapide ressemble en partie à l'activité de lecture dans la mesure où dans celle-ci il faut effectuer un

appariement visuo-verbal pour prononcer le mot représenté par une séquence graphémique.

Rayan a un temps de dénomination correct par rapport aux enfants de son âge. Il arrive à définir des mots simples et légèrement au-dessus du niveau de son âge.

Nous constatons que son stock lexical actif et passif sont très satisfaisants. Il accorde bien en genre et en nombre ; les verbes sont bien accordés et les temps sont respectés.

Nombres d'erreurs : 0

Temps : 48 secondes

La dictée :

Les épreuves de dictée de syllabes simples, syllabes complexes et de mots laissent paraître de faibles capacités de conversion des sons : on note une association graphèmes-phonème marquée par l'existence de confusions et inversions de sons : **La voie d'assemblage semble se consolider tandis que la mémoire logographique est assez fragile d'où une voie d'adressage inefficace par rapport à l'âge.**

Rayan a une bonne tenue de stylo, le geste graphique est bon et souple mais son rythme d'écriture doit impérativement s'améliorer (lenteur d'écriture).

Dictées de syllabes : 10/10

Dictées de mots : 7/15

Dans l'épreuve de dictée de phrases, nous relevons les difficultés relevées plus haut (substitutions, omissions, ajouts et inversions) ainsi que des erreurs d'orthographe d'accord et d'usage.



Cabinet d'Orthophonie
Salima Bellamine

EN CONCLUSION :

Le bilan orthophonique confirme l'existence d'un **décalage moyen et homogène dans l'acquisition du langage écrit**. Ainsi, sa voie d'assemblage semble se consolider face à une voie d'adressage qui est assez fragile par rapport à l'âge.

Nous estimons que le mécanisme de lecture est toujours en phase d'acquisition. Ceci se manifeste par des difficultés de reconnaissance et de conversion de sons en syllabes puis en mots, ainsi que des difficultés de transcription à l'écrit.

Son lexique orthographique est peu développé. Rayan doit impérativement devenir lecteur quotidien.

Ses capacités mnésiques sont assez moyennes, spécialement en mémoire de travail qui doit être stimulée.

Son niveau de compréhension orale est assez bon, le niveau de compréhension écrite quant à lui est très moyen. Ceci est dû à sa lecture laborieuse qui ne facilite pas l'accès immédiat d'un texte lu et non à un déficit touchant ses capacités de compréhension.

Pour l'heure, Rayan présente des difficultés d'acquisition du langage écrit et non un trouble du langage écrit.

Il est important de réaliser un bilan orthophonique au début CE2 afin de vérifier l'hypothèse d'un terrain de trouble d'apprentissage.

Une prise en charge orthophonique sera donc nécessaire à raison de deux fois par semaine afin d'assurer une meilleure intégration des acquisitions scolaires à Rayan.

Signé : Mme BELLAHINE

Orthophoniste

